



FLASH INFOS N°9
juin 2005

Une fois n'est pas coutume, quelques mots éditoriaux.

Cette seconde année de mandat a permis de consolider certaines avancées, d'en ébaucher de nouvelles. Tout ne va toujours aussi rapidement que nous le souhaiterions, mais tout vient à point pour qui sait être patient.

Ecoute et dialogue, concertation, persévérance et patience, curiosité à l'égard de ce qui est fait dans d'autres lycées du réseau, réflexion étayée sur les textes de référence et disponibilité : voilà quelques unes des qualités que les membres du bureau de l'APE ont déployées sans compter pour mériter la confiance que les parents leur ont accordée, et répondre, du mieux possible, à leurs attentes.

Qu'ils en soient, en cette fin d'année scolaire, tous remerciés.

La tâche est passionnante, parfois ingrate, mais seul compte le résultat, qui permet à nos enfants de vivre dans un établissement exigeant et ouvert, prêt à aller de l'avant.

Je souhaite, en cette fin d'année scolaire, remercier M. Perrin grâce auquel la nouvelle équipe de l'APE a pu établir un dialogue constructif avec la direction de l'établissement, les enseignants et les élèves, dans l'intérêt des enfants.

Quant au nouveau proviseur de « Château », M. Erick Besse, en provenance du lycée Marguerite de Navarre à Bourges, il prendra ses fonctions à la rentrée.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances, placées sous le double signe du soleil et du sourire. Qu'elles vous permettent de couper les ponts, de vous ressourcer et de recharger les batteries pour affronter pleins d'entrain la rentrée prochaine!

Valérie Appia
La Présidente



- **Bourse et commande de livres : 22 et 23 juin**

La circulaire APE sur la bourse et la commande de livres, communiquée à l'établissement début juin, n'a pas été distribuée à toutes les classes, certaines listes de livres n'étant pas prêtes. Vous devriez la recevoir bientôt, par courrier ou par l'intermédiaire de vos enfants, ainsi que la liste des manuels scolaires pour la rentrée 2005-2006.

Vous trouverez cette [circulaire en pièce-jointe](#) ainsi que la [liste des manuels non-repris](#). Une collecte de ces manuels (à l'exception des livres d'italien langue maternelle et d'histoire - géographie) est organisée à des fins humanitaires au CDI de Patrizi, ou à Strohl-Fern le 22 juin, jour de la bourse aux livres.

- **Papeterie au primaire et arts plastiques au secondaire : rentrée 2006**

Dans le précédent Flash infos, nous vous avons informés de l'ultime étape à franchir avant de mettre fin à la course aux rayures séyès et d'alléger votre porte-feuille: l'accord de l'AEFE (Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, organisme de tutelle du lycée) pour une décision budgétaire modificative (DBM). Malheureusement, cette DBM n'a pas encore été acceptée. Patience, le dispositif fonctionnera à la rentrée 2006.

Quelques éclaircissements pour comprendre... Le budget d'une année scolaire est présenté avec une année d'avance en Conseil d'établissement, puis soumis pour accord à l'AEFE. Dès que ce budget est accepté, toute modification - qui implique une entrée et / ou une sortie financière - relève d'une DBM qui doit être entérinée par l'AEFE, processus qui prend plusieurs mois.

Afin de satisfaire néanmoins les attentes des parents, l'APE a décidé, exceptionnellement, d'acheter pour ses adhérents un stock de papeterie française (cahiers de textes, cahiers et feuilles séyès exclusivement) qui sera en vente, à des tarifs comparables à ceux des grandes surfaces françaises, le mardi 6 et mercredi 7 septembre à Strohl-Fern, le vendredi 9 septembre à Patrizi - Malpighi.

- **Cours du samedi matin au lycée**

Pour information, vous trouverez en pièce-jointe la lettre adressée au proviseur par l'ensemble du bureau de l'APE au lendemain de la commission concernant les rythmes scolaires. Ainsi que nous vous l'avions communiqué, 65 % des sondés se sont montrés favorables à la suppression des cours le samedi. En dépit de ce résultat, le Proviseur a réaffirmé en Conseil d'établissement son intention de ne pas supprimer les cours du samedi matin pour toutes les classes, tout en s'efforçant de réduire le nombre de classes concernées.

- **Voyages scolaires : quelques premières avancées**

Deux commissions se sont tenues sur les voyages scolaires, l'APE était associée à l'une d'entre elles.

En quelques mots, et sans trop entrer dans les détails, l'APE a souligné les points suivants :

- manque de cohérence des voyages scolaires en élémentaire. A la fin de leur parcours élémentaire, certains enfants seront partis souvent ou parfois, d'autres pas du tout ; certains en France, d'autres en Italie, les troisièmes dans les deux pays... Les enseignants ne souhaitent pas s'engager sur ce point.
- prise en compte, en élémentaire, de certains critères évolutifs en fonction de l'âge des enfants ou, plus globalement, du cycle d'étude, afin d'envisager, en cycle 2 des



séjours de 3 - 4 jours en région proche (1 à 2 heures de temps de transport, en train ou car) ; et en cycle 3, des séjours plus longs en France avec transport en train.

Les enseignants ont souhaité rester libres du choix des destinations et s'accordent pour des séjours d'une durée minimum de 4 jours : 3 jours sur place pour deux demi-journées de transport, minimum de 6 jours sur place pour deux jours de transport.

- information des parents sur le détail des coûts et respect des barèmes adoptés en novembre 2003, revus à la hausse.

Les professeurs du secondaire ne sont pas tous d'accord pour fournir ces informations. L'APE a précisé que cette demande ne visait nullement à contrôler les projets, mais obéissait à un souci de transparence et à un besoin légitime d'information des parents qui financent entièrement ces séjours.

Les enseignants du primaire se sont engagés à ne pas dépasser 42 € par jour et par enfant (hébergement + nourriture + activités) et se sont montrés ouverts à la communication systématique aux parents d'une note détaillée des différents postes budgétaires d'un voyage.

Enfin, les reliquats des voyages scolaires égaux ou supérieurs à 20 € seront remboursés aux familles, ceux inférieurs à 20 € seront versés sur la caisse de solidarité du lycée - qui vient en aide aux familles, notamment lorsqu'elles ne peuvent entièrement financer le voyage de leur enfant.

- **Italien en 6^{ème} : vers un début d'harmonisation des niveaux**

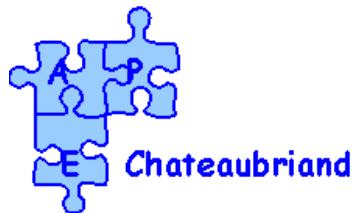
Suite d'un dossier engagé depuis plusieurs mois et sur lequel l'APE s'est efforcée de faire évoluer la situation, les élèves entrant en 6^{ème} subiront tous un test de niveau qui les orientera vers des groupes de langue correspondant à leur maîtrise de la langue.

C'est le début de la fin du critère unique et déterminant de la nationalité appliqué exclusivement au secondaire, qui ne correspondait pas à la réalité de la population des élèves. En effet, entre des Italiens ayant toujours suivi des cours d'italien, des Italiens ayant suivi une scolarité française à l'étranger sans bénéficier de cours d'italien, des Français résidant depuis leur enfance à Rome et des Français de passage, seul le degré de maîtrise de la langue semble un critère pertinent.

Les cours auront des objectifs clairs. Ce système devrait être progressivement appliqué pour déboucher à terme au lycée, espérons-nous, sur des cours de préparation aux épreuves d'italien spécial – permettant d'entrer dans le système universitaire italien – ouvertes à tous ceux qui en sont capables et désireux ; ou des cours de préparation aux examens internationalement reconnus types CILS ou CELI.

- **Remise à niveau en français et en maths en 6^{ème}**

En fin d'année scolaire 2004, au vu des constats émis lors des réunions de niveaux trimestrielles des parents-délégués, l'APE avait confirmé le besoin d'intégrer dans l'emploi du temps des 6^{ème} les dispositifs de remise à niveau prévus par l'Education nationale française (circulaire n°99-105 du 12.7.1999, BOEN n°28 du 15.7 .99). Ces textes permettent de faire bénéficier les élèves qui en ont besoin d'une heure de soutien en maths et d'une heure en français. A Chateaubriand, deux types de soutien différents s'avéraient nécessaires en français : français et français langue étrangère (FLE), ce dernier étant destiné aux élèves dont ce n'est pas la langue maternelle.



Il était entendu pour l'APE que les deux soutiens en français seraient programmés avec deux enseignants différents sur le même créneau horaire. Or, ces cours ont été dispensés à tous les élèves et ont généré deux heures de cours dans leur emploi du temps, et le soutien en maths a été purement et simplement « oublié » dans la programmation.

Dès les réunions de niveaux suivant les 1^{ers} conseils de classe, les parents ont fait remarquer qu'une vingtaine d'élèves étaient en difficulté, constat qui s'est confirmé tout au long de l'année scolaire.

L'APE espère que le message sera entendu et que tous les élèves de 6^{ème} auront dès la rentrée prochaine une heure de soutien en français ou FLE, et une heure de soutien en maths dans leurs emplois du temps .

- **L'accord entre la France, la ville de Rome et la Ministère « per i Beni e le Attività Culturali » - mars 2005**

« La France obtient la reconnaissance officielle du lycée Chateaubriand sur le site de la villa Strohl-Fern. de manière à permettre le déroulement régulier des activités du lycée de la meilleure manière possible.

Grâce à cette convention trilatérale, la France pourra assurer le bon fonctionnement du lycée Chateaubriand en ce qui concerne les droits d'accès, autorisations et dispositions spécifiques des structures.

Grâce à cet accord, la Commune de Rome pourra organiser des visites guidées le dimanche, d'avril à octobre.» (extraits du communiqué de presse)

- **Cérémonie du bac : retour à Strohl-Fern**

En 2004, année du centenaire du lycée, l'Ambassade de France avait accueilli les cérémonies du bac au Palais Farnese. Cette année, la cérémonie se déroule à Strohl-Fern. L'Ambassadeur, S. Exc. M. Loïc Hennekinne, a tenu à faire connaître à l'APE les raisons de ce changement, dans les termes suivants :

« Il m'est revenu que certains parents d'élèves de terminale s'étonnent de ne pas être invités cette année au Palais Farnèse pour une remise des diplômes du baccalauréat, comme cela avait été le cas les deux années précédentes. Des bruits courent selon lesquels je n'aurais pas souhaité poursuivre dans cette voie.

Les choses doivent être totalement claires : je me faisais un plaisir de rétablir une tradition que beaucoup d'anciens élèves de Chateaubriand n'avaient pas oubliée. Mais le proviseur, invoquant l'opinion du corps enseignant, m'a fait savoir, il y a plusieurs semaines, qu'il tenait à ce que la cérémonie soit organisée à la Villa Strohl-Fern. Je me suis bien sûr rangé à cet avis. (...) »

Copie de la lettre de l'Ambassadeur a été confiée aux parents délégués de chaque terminale.

* * *